

SECTION 1 Identification**1.1. Identificateur SGH du produit**

Forme du produit : Mélange
Nom du produit : Hybrid Oil Treatment
Nombre de pièces : 20997

1.2. Autres moyens d'identification

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Usage recommandé et restrictions d'utilisation du produit chimique

Utilisation de la substance/mélange : Additifs pour carburants

1.4. Données relative au fournisseur

Lucas Oil Products, Inc.
3199 Harrison Way NW
Corydon, IN 47112
USA
T 800-342-2512
sds@lucasoil.com - www.LucasOil.com

1.5. Numéro de téléphone d'urgence

Numéro d'urgence : For Chemical Emergency Call ChemTel 24hr/day 7days/week. Within USA, Canada, Puerto Rico & US Virgin Islands: 1-800-255-3924. International: 1-813-248-0585 (collect calls accepted). Australia: 1-300-954-583. Brazil: 0-800-591-6042. China: 400-120-0751. India: 000-800-100-4086. Mexico: 800-099-0731.

SECTION 2 Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification (GHS CA)**

Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1	H318	Provoque de graves lésions des yeux.
Sensibilisation cutanée, Catégorie 1	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2	H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16		

2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence**Étiquetage GHS CA**

Pictogrammes de danger (GHS CA) :



Mention d'avertissement (GHS CA) :

Danger

Mentions de danger (GHS CA) :

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
H318 - Provoque de graves lésions des yeux
H361 - Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Conseils de prudence (GHS CA) :

P201 - Se procurer les instructions avant utilisation.
P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P261 - Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, aérosols.

Hybrid Oil Treatment

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P280 - Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, du visage et auditif.
P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308+P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical ou consulter un médecin.
P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P321 - Un traitement spécifique (voir les instructions supplémentaires de premiers secours sur cette étiquette).
P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical ou consulter un médecin.
P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P405 - Garder sous clef.
P501 - Éliminer contenu et/ou le récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

2.3. Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 3 Composition/information sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	%	Classification (GHS CA)
Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, à base d'huile neutre hydrotraitée	Lubricating oils (petroleum), (C=20-50) hydrotreated neutral oil-based Lubricating oils (petroleum), C20-50, hydrotreated neutral oil-based	n° CAS: 72623-87-1	45 - 70*	Danger Asp. 1, H304
Fatty acids, C8-18 and C18-unsatd., reaction products with diethanolamine and propylene oxide	Fatty acids, C8-18 and C18-unsatd., reaction products with diethanolamine and propylene oxide Fatty acids, C8-18 and C18-unsatd., reaction products with diethanolamine and propylene oxide	n° CAS: 1000817-22-0	7 - 13*	Lés. Oculaire 1, H318 Sens. Cut. 1, H317

Hybrid Oil Treatment

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	%	Classification (GHS CA)
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	Distillates (petroleum), hydrotreated heavy paraffinic distillates (petroleum), hydrotreated heavy paraffinic	n° CAS: 64742-54-7	5 - 10*	Danger Asp. 1, H304 Aquatique Chronique 4, H413
Benzenepropanoic acid, 3,5-bis(1,1-dimethylethyl)-4-hydroxy-, C7-9-branched alkyl esters	3,5-Bis(1,1-Dimethylethyl)-4-hydroxy benzene propanoic acid branched alkyl (C=7-9) ester - albetec-4716 / AN-1216 / benzenepropanoic acid, 3,5-bis(1,1-dimethylethyl)-4-hydroxy-, C7-C9 branched alkyl esters / reaction mass of isomers of: C7-9-alkyl 3-(3,5-di-tert-butyl-4-hydroxyphenyl)propionate	n° CAS: 125643-61-0	3 - 7*	Aquatique Chronique 4, H413
Acide phosphorodithioïque, esters O,O-di-alkyle en C1-14, sels de zinc	Phosphorodithioic acid O,O-dialkyl(C=1-14) esters zinc salts	n° CAS: 68649-42-3	1 - 5*	Irrit. Cut. 2, H315 Lés. Oculaire 1, H318 Aquatique Chronique 2, H411
Benzenamine, ar-nonyl-N-(nonylphenyl)-	ar-Nonyl-N-(nonylphenyl)benzenamine	n° CAS: 36878-20-3	1 - 5*	Repr. 2, H361 Aquatique Chronique 4, H413
Distillates (petroleum), hydrotreated light paraffinic	Distillates (petroleum), hydrotreated light paraffinic distillates (petroleum), hydrotreated light paraffinic	n° CAS: 64742-55-8	1 - 5*	Danger Asp. 1, H304
Calcium long chain alkaryl sulfonate	-	n° CAS: 722503-69-7	1 - 5*	Sens. Cut. 1, H317

*Le nom chimique, le numéro CAS et/ou la concentration exacte n'ont pas été divulgués au titre d'ICC

*Contient une concentration fixe

Hybrid Oil Treatment

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

SECTION 4 Premiers soins

4.1. Description des premiers soins nécessaires

Premiers soins après inhalation	: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
Premiers soins après contact avec la peau	: Laver la peau avec beaucoup d'eau. Enlever les vêtements contaminés. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
Premiers soins après contact oculaire	: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un médecin.
Premiers soins après ingestion	: Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.
Premiers soins général	: EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.
Self protection of the first-aid	: First-aiders should pay attention to their own protection and use the recommended personal protective equipment (see section 8).

4.2. Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés

Symptômes/effets après inhalation	: Aucun(es) dans des conditions normales.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Peut provoquer une allergie cutanée.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Lésions oculaires graves.
Symptômes/effets après ingestion	: Aucun(es) dans des conditions normales.

4.3. Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Autre avis médical ou traitement	: Traitement symptomatique.
----------------------------------	-----------------------------

SECTION 5 Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Agents extincteurs appropriés

Moyens d'extinction appropriés	: Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.
Agents d'extinction non appropriés	: Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers spécifiques du produit

Danger d'incendie	: Aucun risque d'incendie.
Danger d'explosion	: Aucun danger d'explosion direct.
Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie	: Dégagement possible de fumées toxiques.

5.3. Mesures spéciales de protection pour les pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie	: Combattre le feu à distance de sécurité et à partir d'un endroit protégé. Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
Protection en cas d'incendie	: Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Mesures générales	: Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public. Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.
Précautions pour la protection de l'environnement	: Éviter le rejet dans l'environnement.

Hybrid Oil Treatment

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

6.2. Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Pour la rétention	: Absorber tout produit répandu avec du sable ou de la terre. Contenir la matière déversée en l'endigant ou à l'aide de matières absorbantes de façon à empêcher l'écoulement dans les égouts ou les cours d'eau. Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque.
Procédés de nettoyage	: Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.
Autres informations	: Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

Pour plus d'informations, se reporter à la section 13.

SECTION 7 Manutention et stockage

7.1. Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	: Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter un équipement de protection individuel. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
Mesures d'hygiène	: Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.
Dangers supplémentaires lors du traitement	: Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.

7.2. Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Mesures techniques	: Conserver dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart de la chaleur.
Conditions de stockage	: Garder sous clef.
Matériaux d'emballage	: Toujours conserver le produit dans un emballage de même nature que l'emballage d'origine.

SECTION 8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles d'ingénierie appropriés

Contrôles techniques appropriés	: Assurer une bonne ventilation du poste de travail.
Contrôle de l'exposition de l'environnement	: Éviter le rejet dans l'environnement.

8.3. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Équipement de protection individuelle:

Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.

Protection des mains:

Gants de protection

Protection oculaire:

Lunettes de sécurité

Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

Hybrid Oil Treatment

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

Protection des voies respiratoires:

Porter un équipement de protection respiratoire.

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1. Propriétés physiques et chimiques de base

État physique	: Liquide
Apparence	: Aucune donnée disponible
Couleur	: jaunâtre
Odeur	: Il peut n'y avoir aucune propriété avertissant d'une odeur, la notion d'odeur est subjective et inadéquate pour prévenir d'une surexposition. Mélange contenant un ou plusieurs composants qui ont l'odeur suivante: Mild odour Characteristic odour Almost odourless
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (éther=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Non applicable
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: 171,667 °C
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non applicable
Pression de la vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20°C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Masse volumique	: 7,3755 lb/gal
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: 98,865 mm ² /s @ 40 ° C
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible
Caractéristiques d'une particule	: Aucune donnée disponible

9.2. Données (supplémentaires) concernant certaines classes de danger physique

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10 Stabilité et réactivité

Réactivité	: Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.
Stabilité chimique	: Stable dans les conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	: Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.
Conditions à éviter	: Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).
Matières incompatibles	: Pas d'informations complémentaires disponibles
Produits de décomposition dangereux	: Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

Hybrid Oil Treatment

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

Temps de durcissement: : Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 11 Données toxicologiques

11.1. Informations sur les voies d'exposition probables

Toxicité Aiguë (voie orale) : Non classé
Toxicité Aiguë (voie cutanée) : Non classé
Toxicité aiguë (inhalation) : Non classé

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités (64742-54-7)

DL50 cutanée lapin > 5000 mg/kg Source: IUCLID

Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, à base d'huile neutre hydrotraitée (72623-87-1)

DL50 orale rat > 5000 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 401 (Acute Oral Toxicity)

DL50 orale 5000 mg/kg

DL50 cutanée lapin > 2000 mg/kg Source: IUCLID

DL50 voie cutanée 5000 mg/kg

ATE CA (oral) 5000 mg/kg de poids corporel

ATE CA (Cutané) 5000 mg/kg de poids corporel

Acide phosphorodithioïque, esters O,O-di-alkyle en C1-14, sels de zinc (68649-42-3)

DL50 orale rat 3195 mg/kg Source: ECHA

DL50 cutanée lapin > 3160 mg/kg Source: ECHA

CL50 Inhalation - Rat > 5 mg/l air Animal: rat, Guideline: other:

ATE CA (oral) 3195 mg/kg de poids corporel

Benzenepropanoic acid, 3,5-bis(1,1-dimethylethyl)-4-hydroxy-, C7-9-branched alkyl esters (125643-61-0)

DL50 orale rat > 2000 mg/kg de poids corporel (OECD 401: Acute Oral Toxicity, 2 week(s), Rat, Male / female, Experimental value, Oral)

DL50 cutanée rat > 2000 mg/kg de poids corporel (OECD 402: Acute Dermal Toxicity, 24 h, Rat, Male / female, Dermal)

Distillates (petroleum), hydrotreated light paraffinic (64742-55-8)

DL50 orale rat > 5000 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 401 (Acute Oral Toxicity)

DL50 cutanée lapin > 2000 mg/kg Source: IUCLID

Fatty acids, C8-18 and C18-unsatd., reaction products with diethanolamine and propylene oxide (1000817-22-0)

DL50 orale rat > 2000 mg/kg Source: ECHA

DL50 cutanée rat > 2000 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 402 (Acute Dermal Toxicity)

CL50 Inhalation - Rat > 5,3 mg/l air Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 403 (Acute Inhalation Toxicity)

CL50 Inhalation - Rat (Poussière/brouillard) > 5,3 mg/l Source: ECHA

Benzenamine, ar-nonyl-N-(nonylphenyl)- (36878-20-3)

DL50 orale rat > 5000 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 401 (Acute Oral Toxicity)

Hybrid Oil Treatment

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé

Acide phosphorodithioïque, esters O,O-di-alkyle en C1-14, sels de zinc (68649-42-3)

pH 5,5 – 7,5 Concentration: 1 vol%

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Provoque de graves lésions des yeux.

Acide phosphorodithioïque, esters O,O-di-alkyle en C1-14, sels de zinc (68649-42-3)

pH 5,5 – 7,5 Concentration: 1 vol%

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Cancérogénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction : Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Acide phosphorodithioïque, esters O,O-di-alkyle en C1-14, sels de zinc (68649-42-3)

NOAEL (animal/femelle, F0/P) 300 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Animal sex: female, Guideline: other:

NOAEL (animal/femelle, F1) 1000 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Animal sex: female, Guideline: other:

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique) : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée) : Non classé

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités (64742-54-7)

LOAEL (oral, rat, 90 jours) 125 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Animal sex: male, Guideline: OECD Guideline 408 (Repeated Dose 90-Day Oral Toxicity Study in Rodents)

NOAEC (inhalation, rat, poussière/brouillard/fumée, 90 jours) > 0,98 mg/l air Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 412 (Subacute Inhalation Toxicity: 28-Day Study)

Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, à base d'huile neutre hydrotraitée (72623-87-1)

LOAEL (oral, rat, 90 jours) 125 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Animal sex: male, Guideline: OECD Guideline 408 (Repeated Dose 90-Day Oral Toxicity Study in Rodents)

NOAEC (inhalation, rat, poussière/brouillard/fumée, 90 jours) > 0,98 mg/l air Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 412 (Subacute Inhalation Toxicity: 28-Day Study)

Distillates (petroleum), hydrotreated light paraffinic (64742-55-8)

LOAEL (oral, rat, 90 jours) 125 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Animal sex: male, Guideline: OECD Guideline 408 (Repeated Dose 90-Day Oral Toxicity Study in Rodents)

NOAEC (inhalation, rat, poussière/brouillard/fumée, 90 jours) > 0,98 mg/l air Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 412 (Subacute Inhalation Toxicity: 28-Day Study)

Danger par aspiration : Non classé.

Hybrid Oil Treatment

Viscosité, cinématique 98,865 mm²/s @ 40 ° C

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités (64742-54-7)

Viscosité, cinématique 18 mm²/s

Hydrocarbure Oui

Hydrocarbure aliphatique, alicyclique ou aromatique Oui

Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, à base d'huile neutre hydrotraitée (72623-87-1)

Viscosité, cinématique 12 mm²/s

Hydrocarbure Oui

Hybrid Oil Treatment

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

Acide phosphorodithioïque, esters O,O-di-alkyle en C1-14, sels de zinc (68649-42-3)	
Viscosité, cinématique	9 – 15 mm ² /s Temp.: 'other:' Parameter: 'kinematic viscosity (in mm ² /s)'
Benzenepropanoic acid, 3,5-bis(1,1-dimethylethyl)-4-hydroxy-, C7-9-branched alkyl esters (125643-61-0)	
Viscosité, cinématique	640,893 – 671,904 mm ² /s
Symptômes/effets après inhalation	: Aucun(es) dans des conditions normales.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Peut provoquer une allergie cutanée.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Lésions oculaires graves.
Symptômes/effets après ingestion	: Aucun(es) dans des conditions normales.
SECTION 12 Données écologiques	
12.1. Toxicité	
Écologie - général	: Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.
Dangers pour le milieu aquatique – danger aigu (à court terme)	: Non classé
Dangers pour le milieu aquatique – danger chronique (à long-terme)	: Non classé.
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités (64742-54-7)	
CL50 - Poissons [1]	> 5000 mg/l
CE50 - Crustacés [1]	> 1000 mg/l Source: IUCLID
CE50 96h - Algues [1]	> 1000 mg/l Source: IUCLID
Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, à base d'huile neutre hydrotraitée (72623-87-1)	
CL50 - Poissons [1]	> 5000 mg/l Source: IUCLID
CE50 - Crustacés [1]	> 1000 mg/l Source: IUCLID
Benzenepropanoic acid, 3,5-bis(1,1-dimethylethyl)-4-hydroxy-, C7-9-branched alkyl esters (125643-61-0)	
CL50 - Poissons [1]	> 1000 mg/l Test organisms (species): Danio rerio (previous name: Brachydanio rerio)
CE50 - Crustacés [1]	> 100 mg/l (OECD 202: Daphnia sp. Acute Immobilisation Test, 48 h, Daphnia magna, Static system, Fresh water, Experimental value, GLP)
CE50 - Crustacés [2]	> 1000 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna
Distillates (petroleum), hydrotreated light paraffinic (64742-55-8)	
CL50 - Poissons [1]	> 5000 mg/l Source: IUCLID
CE50 - Crustacés [1]	> 1000 mg/l Source: IUCLID
Fatty acids, C8-18 and C18-unsatd., reaction products with diethanolamine and propylene oxide (1000817-22-0)	
CL50 - Poissons [1]	15,2 mg/l Test organisms (species): Lepomis macrochirus
CE50 - Crustacés [1]	2,25 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna
CE50 96h - Algues [1]	2,14 mg/l Source: ECHA
CE50 96h - Algues [2]	1,47 mg/l Test organisms (species): Raphidocelis subcapitata (previous names: Pseudokirchneriella subcapitata, Selenastrum capricornutum)
Benzenamine, ar-nonyl-N-(nonylphenyl)- (36878-20-3)	
CL50 - Poissons [1]	> 0,0013 mg/l Test organisms (species): Oncorhynchus mykiss (previous name: Salmo gairdneri)

Hybrid Oil Treatment

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

Benzenamine, ar-nonyl-N-(nonylphenyl)- (36878-20-3)	
CE50 - Crustacés [1]	> 100 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna
12.2. Persistance et dégradation	
Hybrid Oil Treatment	
Persistance et dégradabilité	Non rapidement dégradable
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités (64742-54-7)	
Persistance et dégradabilité	Non rapidement dégradable
Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, à base d'huile neutre hydrotraitée (72623-87-1)	
Persistance et dégradabilité	Non rapidement dégradable
Acide phosphorodithioïque, esters O,O-di-alkyle en C1-14, sels de zinc (68649-42-3)	
Persistance et dégradabilité	Non rapidement dégradable
Benzenepropanoic acid, 3,5-bis(1,1-dimethylethyl)-4-hydroxy-, C7-9-branched alkyl esters (125643-61-0)	
Persistance et dégradabilité	Not readily biodegradable in water.
Distillates (petroleum), hydrotreated light paraffinic (64742-55-8)	
Persistance et dégradabilité	Non rapidement dégradable
Fatty acids, C8-18 and C18-unsatd., reaction products with diethanolamine and propylene oxide (1000817-22-0)	
Persistance et dégradabilité	Non rapidement dégradable
Benzenamine, ar-nonyl-N-(nonylphenyl)- (36878-20-3)	
Persistance et dégradabilité	Non rapidement dégradable
Calcium long chain alkaryl sulfonate (722503-69-7)	
Persistance et dégradabilité	Non rapidement dégradable
12.3. Potentiel de bioaccumulation	
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités (64742-54-7)	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	3,9 – 6 Source: IUCLID
Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, à base d'huile neutre hydrotraitée (72623-87-1)	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	3,9 – 6 Source: IUCLID
Acide phosphorodithioïque, esters O,O-di-alkyle en C1-14, sels de zinc (68649-42-3)	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	14,876 Source: ECHA
Benzenepropanoic acid, 3,5-bis(1,1-dimethylethyl)-4-hydroxy-, C7-9-branched alkyl esters (125643-61-0)	
Potentiel de bioaccumulation	Low potential for bioaccumulation (BCF < 500).
FBC - Poissons [1]	258 (OECD 305: Bioconcentration: Flow-Through Fish Test, 35 day(s), Oncorhynchus mykiss, Flow-through system, Fresh water, Experimental value, GLP)
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	9,2 (Calculated, 25 °C)
Distillates (petroleum), hydrotreated light paraffinic (64742-55-8)	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	3,9 – 6 Source: IUCLID

Hybrid Oil Treatment

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

12.4. Mobilité dans le sol

Benzenepropanoic acid, 3,5-bis(1,1-dimethylethyl)-4-hydroxy-, C7-9-branched alkyl esters (125643-61-0)

Mobilité dans le sol	258600 Source: EPISUITE
Tension de surface	59,4 – 59,7 mN/m (20 °C, 10.08 g/l, ISO 304:1985: Surface tension)
Écologie - sol	Low potential for mobility in soil.

Benzenamine, ar-nonyl-N-(nonylphenyl)- (36878-20-3)

Mobilité dans le sol	35900000 Source: EPISUITE
----------------------	---------------------------

12.5. Autres effets nocifs

Ozone	: Non classé
Fluorinated greenhouse gases	: Non

SECTION 13 Données sur l'élimination

Réglementation régionale sur les déchets	: Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.
Méthodes de traitement des déchets	: Éliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.
Recommandations pour l'élimination des eaux usées	: Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.
Recommandations pour le traitement du produit/emballage	: Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.
Indications complémentaires	: Ne pas réutiliser des récipients vides.
Informations sur les déchets écologiques	: Les déchets issus de ce produit doivent être considérés comme aussi dangereux que le produit lui-même, avec selon toute probabilité les mêmes risques pour l'environnement. Les précautions de manipulation et traitement des déchets sont définies comme pour le produit lui-même.

SECTION 14 Informations relatives au transport

En conformité avec: TMD / DOT / IMDG / IATA

TMD	DOT	IMDG	IATA
14.1. Numéro ONU			
Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport			
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.3. Classe(s) de danger relative(s) au transport			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.4. Groupe d'emballage (s'il y a lieu)			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.5. Dangers environnementaux			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
Pas d'informations supplémentaires disponibles			

14.6. Précautions spéciales pour l'utilisateur

TMD
Non réglementé

Hybrid Oil Treatment

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

DOT

Non réglementé

IMDG

Non réglementé

IATA

Non réglementé

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78^o et au recueil IBC¹⁰

Non applicable

SECTION 15 Informations sur la réglementation

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités (64742-54-7)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, à base d'huile neutre hydrotraitée (72623-87-1)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

Acide phosphorodithioïque, esters O,O-di-alkyle en C1-14, sels de zinc (68649-42-3)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

Benzenepropanoic acid, 3,5-bis(1,1-dimethylethyl)-4-hydroxy-, C7-9-branched alkyl esters (125643-61-0)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

Distillates (petroleum), hydrotreated light paraffinic (64742-55-8)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

Fatty acids, C8-18 and C18-unsatd., reaction products with diethanolamine and propylene oxide (1000817-22-0)

Non répertoriée sur la LIS canadienne (Liste intérieure des substances) / LES (Liste extérieure des substances)

Benzenamine, ar-nonyl-N-(nonylphenyl)- (36878-20-3)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

Calcium long chain alkaryl sulfonate (722503-69-7)

Listé dans la LES canadienne (Liste Extérieure des Substances)

Hybrid Oil Treatment

Non listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités (64742-54-7)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis - Statut: Actif
Figure dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)

Hybrid Oil Treatment

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, à base d'huile neutre hydrotraitée (72623-87-1)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis - Statut: Actif

Acide phosphorodithioïque, esters O,O-di-alkyle en C1-14, sels de zinc (68649-42-3)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis - Statut: Actif
Figure dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)

Benzenepropanoic acid, 3,5-bis(1,1-dimethylethyl)-4-hydroxy-, C7-9-branched alkyl esters (125643-61-0)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis - Statut: Actif
Figure dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)

Distillates (petroleum), hydrotreated light paraffinic (64742-55-8)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis - Statut: Actif

Fatty acids, C8-18 and C18-unsatd., reaction products with diethanolamine and propylene oxide (1000817-22-0)

Non listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

Benzenamine, ar-nonyl-N-(nonylphenyl)- (36878-20-3)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis - Statut: Actif

Calcium long chain alkaryl sulfonate (722503-69-7)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis - Statut: Actif

SECTION 16 Autres informations

Date d'émission : 06-18-2025
Date de révision : 05-12-2026
Remplace la fiche : 05-06-2026

Texte complet des classes de danger et des phrases H:

H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H315	Provoque irritation cutanée
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H318	Provoque de graves lésions des yeux
H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H413	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques

Fiche de données de sécurité (FDS), Canada

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.